

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE

Licence Professionnelle

Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques

Parcours : Lasers, Contrôle et Maintenance

L'année universitaire est découpée en Blocs de Connaissances et Compétences (BCC).

1 – Règles de compensation intra-BCC

La compensation s'effectue entre les UE d'un BCC.

Un BCC est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est au moins égale à 10/20 sans note éliminatoire.

L'UE Stage de fin d'étude de 12 ECTS figurant dans le BBC Projet et stages est assortie d'un seuil éliminatoire pour toute note inférieure à 10 / 20.

2 – Validation de l'année

L'année est validée si chaque BCC est validé indépendamment. Il n'y a pas de compensation entre les BCC.

3 – Composition des BCC

BCC1 Optique, Laser, Electronique, Instrumentation

- UE Remise à niveau et bases instrumentation / 6 ECTS
- UE Capteurs et électronique / 6 ECTS
- UE Instrumentation et ONL / 6 ECTS

BCC2 Systèmes Lasers et Maintenance

- UE Physique des lasers, Optronique / 6ECTS
- UE Systèmes Laser, Maintenance Applications / 9 ECTS

BCC3 Pré professionnalisation, Communication, Anglais

- UE Communication et insertion professionnelle / 3 ECTS
- UE Anglais, anglais technique / 3 ECTS

BCC4 Projet et stages

- UE Projet tuteuré - Immersion professionnelle / 3 ECTS
- UE Pré stage en laboratoire / 6 ECTS
- UE Stage de fin d'étude / 12 ECTS